

LE BRIOLLAYTAIN

#2

JUILLET 2021

TOURISME : L'ÉTÉ DANS BASSES VALLEES ANGEVINES

ÉDITO



Les 20 et 27 juin derniers, avec seulement 790 votants, l'abstention aux élections départementales et régionales a atteint un sommet jusqu'ici rarement constaté dans notre commune (66% contre 44% en 2015).

Ces niveaux exceptionnels s'inscrivent dans une triple logique : l'« effet Covid » qui a pesé de tout son poids, une tendance structurelle à davantage d'abstention à toutes élections et enfin une impossible mobilisation pour des élections dont nos concitoyens n'ont pas vu les enjeux, d'autant moins perçus que personne ne les a véritablement montrés.

L'enseignement que j'en tire, c'est qu'il est indispensable d'associer du mieux possible les citoyens aux décisions qui les concernent et c'est la raison pour laquelle je me réjouis de la participation active et constructive des Briollaytains aux toutes récentes réunions de quartier et que j'espère qu'ils continueront durant tout l'été de déposer sur la plateforme jeparticipe.briollay.fr leurs propositions d'utilisation du Budget Participatif.

L'été est là et avec lui son lot d'animations

Si la situation sanitaire s'améliore, il nous faut encore être vigilants et ne pas oublier les enseignements de la crise. Ces mois difficiles ont vu fleurir nombre d'initiatives solidaires. Cette solidarité doit rester au cœur de nos préoccupations durant les chaudes semaines d'été qui nous attendent. Continuons à prendre soin de nos aînés et des personnes vulnérables en étant à leurs côtés et en prenant régulièrement de leurs nouvelles.

Je souhaite que cette parenthèse estivale soit pour tous un moment de respiration après l'année que nous venons de traverser et c'est pourquoi, je vous invite à prendre connaissance des nombreuses animations sportives, culturelles ou dédiées à la découverte des Basses Vallées Angevines et à y participer activement.

JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UN TRÈS BEL ÉTÉ !

Arnaud Hie,
Maire de Briollay

Rendez-vous
sur notre site internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

 /BRIOLLAY

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture en période estivale

Lundi de 8h30 à 12h30.
Mercredi et jeudi
de 14h00 à 17h00.
Vendredi de 10h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00.

Le service urbanisme

est ouvert le lundi matin,
les mardi, mercredi et jeudi
après-midi.

Le maire assure

une permanence
en mairie le jeudi et reçoit
sur rendez-vous du lundi
au samedi.

Les adjoints reçoivent
uniquement sur rendez-
vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly
49125 Briollay

Téléphone : 02 41 42 50 28
Télécopie : 02 41 37 92 89

Courriel : mairie@briollay.fr

LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :
M. le maire

Coordination : Sylvie
Foucher, Fabienne Poirier

Mise en page : Welko
Photos : droits réservés
Distribué par les conseillers
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Convivence -
Angers



SOMMAIRE

2

ÉDITO

4

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil
Urbanisme, comment
s'y reconnaître ?
Des conseils simples...

6

TRAVAUX ET PROJET

Travaux, projet vestiaires...

7

BRIOLLAY, EN PHASE DE DEVENIR UN TERRITOIRE INTELLIGENT

8

FOCUS : TOURISME

Évadez-vous dans les Basses
Vallées Angevines

Rencontre avec les adjoints
au tourisme des communes
de Briollay, Écouflant
et Rives-du Loir-en-Anjou

Briollay animations

10

VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

"Imagine le monde d'après
à Briollay"

Retour sur le quotidien
au restaurant scolaire

Analyse des besoins sociaux

Du côté de l'accueil de loisirs
et du périscolaire

12

PARTICIPATION CITOYENNE

Rencontres citoyennes

Budget participatif

Journée citoyenne

14

VIE ASSOCIATIVE

À ma papille Briollaytaine

Les Arts Cocottes

Quelques nouvelles de Briolivre

La pétanque, un sport d'été ?
Mais pas que... on y joue toute
l'année !

16

AGENDA

Activités de l'été 2021

18

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUIVEZ LE FIL VERT

L'intelligence collective
au service de la transition
écologique

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 8 avril, 6 mai et 10 juin.

- Dénomination de la partie impasse de la route de la Chansonnière qui devient **chemin des Joncs**.
- Mise en place d'un **contrat d'apprentissage** pour un jeune qui préparera un certificat d'aptitude professionnelle en jardins et espaces verts à compter de septembre 2021.
- La volonté de **développer la démocratie participative locale** amène la commune à consacrer une enveloppe de 45 000 € pour la première édition de son budget participatif, sur le budget d'investissement, correspondant à 15 € par habitant. Le règlement détaille la mise en œuvre du Budget Participatif de Briollay.
- Plusieurs conventions visant à **développer le tourisme et les animations estivales** ont été signées avec les différents partenaires pour une échappée belle intercommunale, deux sorties crépusculaires en kayak, deux escapades kayak/2 roues électriques, les animations kayak et les croisières sur le bateau la Gogane.
- Dans le cadre de l'accueil de loisirs, les tarifs des **trois camps et mini-camps d'été 2021** ont été validés avec une modulation selon le quotient familial et avec une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente.
- Pour l'année scolaire 2021/2022 **les tarifs évoluent à hauteur de 2% en moyenne** pour la partie animation des prestations de l'accueil de loisirs et pour l'accueil périscolaire.
- **Les tarifs de la cantine** font l'objet d'une révision annuelle. Une exception a cependant été faite l'année dernière de façon à limiter les impacts de la crise sanitaire pour les familles. Pour l'année 2021/2022, l'évolution de +4,5% prend en compte le passage à la gamme Legalim de Papillotes et compagnie.

- Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur www.briollay.fr
- Suivez le conseil en direct sur la page **Facebook** de la mairie : <https://fr-fr.facebook.com>
- Prochaine séance : **9 septembre à 19h30**

ÉTAT CIVIL

Naissances

- > Juliette Defois
- > Marius André
- > Louis Camus
- > Soline Hamelin

Mariages

- > Christophe Leber et Claudie Jacquet

Pacs

- > Stéphanie Gourmelen et Grégory Chedin
- > Marc Poussin et Manon Bodechon

Décès

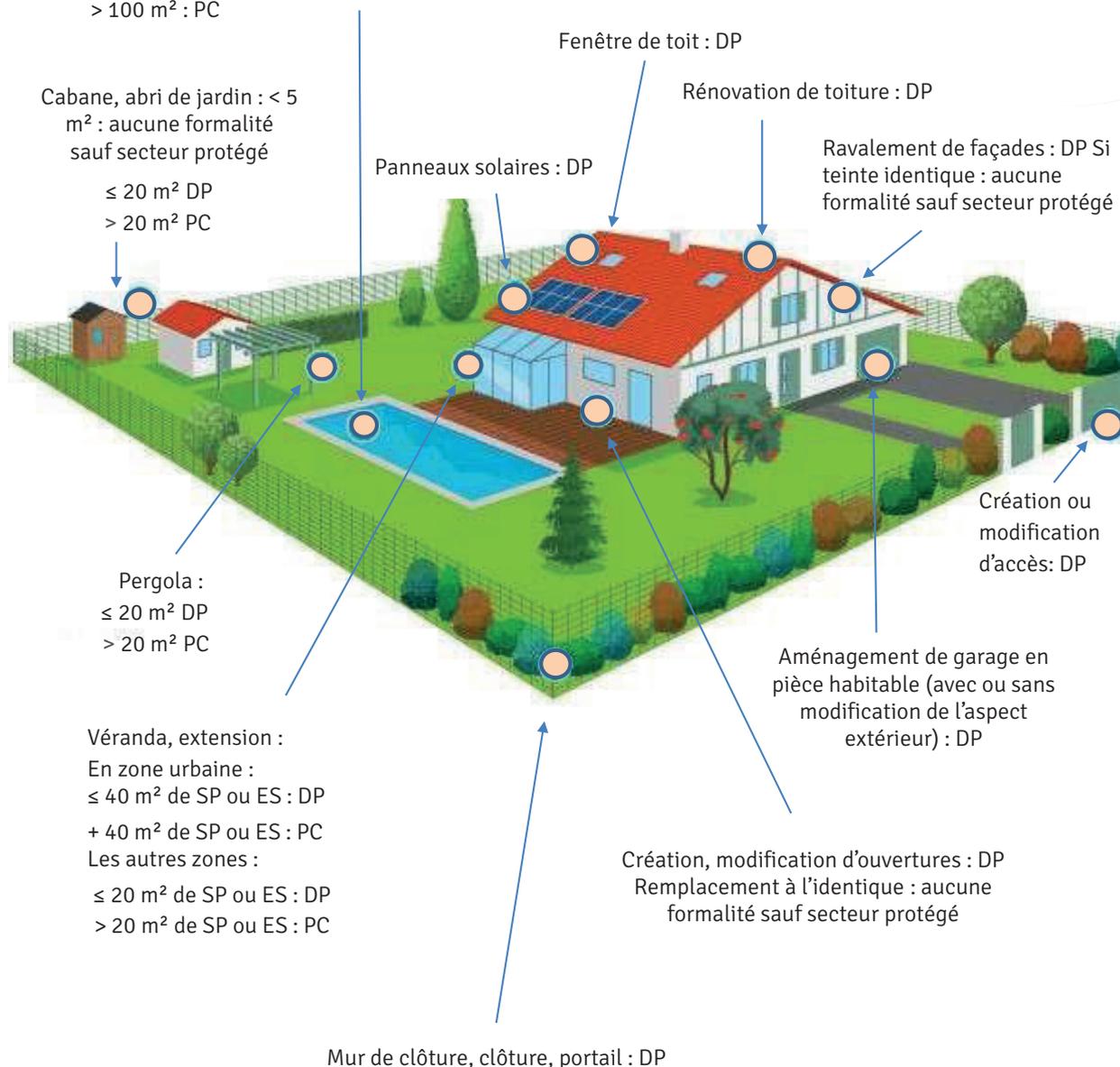
- > Christian Pichereau
- > Jean-Claude Benoit
- > Annette Perrault, veuve Rosay
- > Suzanne Saint-Cricq, veuve Le Boursicot

etatcivil@briollay.fr

URBANISME : COMMENT S'Y RECONNAÎTRE ? QUELQUES RÈGLES SIMPLES...

Quelle autorisation pour mon projet ?

Piscine : $\leq 10 \text{ m}^2$, non couverte : aucune formalité sauf secteur protégé $\leq 100 \text{ m}^2$, non couverte : DP
 $\leq 100 \text{ m}^2$ avec couverture de - de 1,80 m de haut : DP
 $> 100 \text{ m}^2$: PC



PC : Permis de construire
 DP : Déclaration préalable
 SP : Surface de plancher ES :
 Emprise au sol

TRAVAUX ET PROJET

VOIRIE

L'entreprise Colas procède actuellement aux remplacements de conduites d'eaux potables et d'assainissement place O Kelly, rue de la mairie, rue Georges Hubert, rue du bon conseil. Une déviation est mise en place pendant toute la durée de cette opération qui devrait se terminer en novembre.

Pour le bien être des riverains et la sécurité de tous, merci à chacun de respecter la vitesse dans les rues où la déviation passe.

Travaux route du Moulin et voie partagée dite Chaucidou

Une modification du programme de la dernière phase de la RD 109 a été apportée afin de renforcer la sécurité de la pratique du vélo sur le tronçon concerné par les travaux. Cet aménagement, la création d'un quai de bus, le prolongement du cheminement piéton en direction de Soucelles, le busage de fossé supplémentaire et la signalisation supplémentaire ont donné lieu à la signature d'un avenant d'un montant de 51 862,25 € HT. Angers Loire Métropole finance la création du quai bus à hauteur de 18 082 € et subventionne 50% des aménagements cyclables soit 6 440 €.



Qu'est-ce qu'une chaussée à voie centrale banalisée ou chaucidou ?

Définition du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) :

- La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) est une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe.
- Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives.
- La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, **en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.**

INFRASTRUCTURES

Travaux de rénovation énergétique à l'école Georges Hubert : avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre.

La dernière tranche de travaux de rénovation énergétique des locaux scolaires aura lieu pendant l'été 2021 ; pour rappel, face à la situation sanitaire, les travaux initialement prévus en 2020 ont été répartis sur 2020 et 2021 nécessitant un avenant à la maîtrise d'œuvre pour un montant global de 5 050,00 €.

Projet de vestiaires sportifs et d'un club-house : présentation de l'Avant-Projet Sommaire

À l'étape de l'Avant-projet Sommaire, les éléments de programme sont les suivants : réalisation de 2 vestiaires de 20m² chacun, de douches collectives de 11m² chacune, d'un vestiaire arbitre d'environ 8 m², d'un club-house de 49 m², de sanitaires, locaux techniques, d'espaces de rangement pour 20m² environ. L'organisation des vestiaires, douches et locaux techniques offre une surface totale d'environ 170 m². Une terrasse abritée complète cette extension de locaux.

L'estimation est établie à 481 000 € HT auquel il conviendra d'ajouter l'étude de sol ainsi que le poste de raccordement aux réseaux d'eau.



DOSSIER

BRIOLLAY, EN PHASE DE DEVENIR UN TERRITOIRE INTELLIGENT

**Faire de Briollay un « village intelligent ».
De quoi parle-t-on ? où en est-on ? quel est le bénéfice pour ses habitants ?****Le village intelligent, qu'est-ce que c'est ?**

Le village intelligent est un village qui utilise les technologies pour améliorer la qualité des services publics et en réduire leurs coûts, au bénéfice de l'environnement et des habitants.

Plus concrètement, la gestion « intelligente » s'adapte aux besoins en temps réel, en opposition avec le fonctionnement automatique que l'on connaît aujourd'hui.

Cette gestion dynamique s'applique notamment :

- à l'éclairage public,
- à l'énergie consommée par les bâtiments municipaux,
- au traitement des déchets,
- à l'eau et l'assainissement,
- à la mobilité,
- à la sécurité

En chiffre, les objectifs à l'échelle de l'agglomération :

- 66 % d'économie d'énergie en éclairage public
- 20% d'économie d'énergie sur les bâtiments publics
- 30% de réduction de consommation d'eau

Le contexte

Le projet « territoire intelligent », porté par Angers Loire métropole, a pris son élan fin 2019. Sans précédent, tant par son budget que par sa durée, il n'a aucun équivalent en France.

Angers Loire Métropole propose aujourd'hui aux communes de l'agglomération intéressées par la démarche de co-construire les services de demain, afin qu'ils soient en total adéquation avec leurs besoins de « villages ».

Où en sommes-nous ?

Une phase de présentation du projet, retardée du fait du COVID, s'est terminée au premier trimestre 2021. Elle a permis à l'équipe municipale de découvrir l'ampleur des champs d'intervention et d'évaluer comment Briollay pourrait en profiter.

Nous avons déjà pu affirmer auprès de l'agglomération notre ambition de faire de Briollay un territoire intelligent en présentant nos principaux objectifs, afin qu'Angers Loire Métropole les inscrive et en tienne compte dans son projet global (cf Nos objectifs pour Briollay).

Étape à venir

Transformer nos objectifs en plan d'action.

NOS OBJECTIFS POUR BRIOLLAY**OBJECTIF Réduire notre impact environnemental**

#1

Nous avons pour ambition de réduire l'impact environnemental de notre village en maîtrisant mieux notre consommation d'énergie.

La mise en place de détecteurs et l'interprétation des données collectées pourra notamment nous permettre d'optimiser notre éclairage public, le chauffage de nos bâtiments municipaux et permettre une meilleure gestion de la consommation de l'eau.

En parallèle nous souhaitons améliorer le traitement des déchets en optimisant les tournées de collectes en fonction des besoins.

Pour que nos actions environnementales soient efficaces, elles doivent être collectives et impliquer l'ensemble des Briollaytains qu'il convient de sensibiliser et mobiliser au travers d'une information claire, régulière et accessible à tous.

OBJECTIF Anticiper pour mieux gérer les crues

#2

Nous bénéficions d'une situation privilégiée au cœur des basses vallées angevines, mais devons en contrepartie vivre au rythme des crues. Aussi nous souhaitons mettre à profit la capacité de modélisation que permettent les outils numériques pour mieux anticiper la montée des eaux et alerter la population dans des temps choisis au travers de l'envoi de sms.

OBJECTIF Repenser la mobilité quotidienne

#3

La mobilité quotidienne est un sujet central de préoccupation. L'axe qui traverse notre commune est très fréquenté aux heures de pointe et la situation ne va pas en s'améliorant. Les outils digitaux permettent aujourd'hui d'indiquer en temps réel l'état du trafic. Nous souhaitons pouvoir interpréter ces data afin d'obtenir des prévisions et d'aider les Briollaytains à optimiser leur temps de trajet.

En parallèle nous avons la volonté de soutenir et développer un covoiturage plus local et plus sécurisé y compris au travers du développement d'applicatifs dédiés.

OBJECTIF Améliorer le service public

#4

Dans un monde de plus en plus connecté nous devons repenser notre organisation et digitaliser nos services pour améliorer l'accès à l'information et faciliter les démarches administratives. La mise en place d'une plateforme numérique dédiée fait donc partie de nos priorités.

Nous sommes convaincus que l'expertise d'usage des habitants est essentielle pour prendre des décisions éclairées. Cette plateforme permettrait d'impliquer davantage les Briollaytains en leur donnant plus simplement la parole.

Cette optique de développement numérique au service des concitoyens n'a de sens qu'en rendant l'information accessible à tous de manière simple et rapide. Ce qui sous-entend de tenir compte des inégalités socio-économiques et générationnelles de notre commune.



FOCUS

TOURISME : L'ÉTÉ DANS LES BASSES VALLÉES AGEVINES

RENCONTRE AVEC LES ADJOINTS AU TOURISME DES COMMUNES DE BRIOLLAY, ÉCOUFLANT ET RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

Comment a débuté votre collaboration ?

L'aventure a commencé lors du mandat précédent 2014-2020 au cours des rencontres organisées par Angers Loire Tourisme pour l'organisation des saisons touristiques. La présence des communes de l'agglomération angevine a permis de mieux connaître les acteurs touristiques de notre territoire et plus particulièrement les animations et événements organisés sur la saison estivale.

Au fur et à mesure des réunions, nous avons réalisé que nous avions un formidable potentiel à nos pieds : Les Basses Vallées Angevines ! Nous partageons de nombreux points communs permettant de donner matière à des projets intercommunaux d'animations touristiques. Nous avons ainsi souhaité promouvoir cette destination pour les habitants de nos communes, de l'agglomération mais également bien au-delà.

Quelles sont vos réalisations communes ? Sur quel type d'offres communes comptez-vous vous appuyer cette saison ?

En 2016, nous avons le souhait de mettre en place une activité dans le but de promouvoir notre territoire. C'est ainsi qu'est née notre première échappée belle intercommunale « Trésors cachés des BVA ». Une balade à vélo d'une trentaine de kilomètres entre nos trois communes rythmée par une initiation au géocaching et des découvertes insolites. Cinq éditions ont ainsi été organisées ;

Cette année rendez-vous le 18 août pour participer à cette chouette sortie !

Entre temps de nouvelles initiatives visant à favoriser l'attractivité de notre territoire ont été proposées : réalisation d'un clip vidéo, de sets de table...

Les besoins actuels d'évasion nous donnent une opportunité supplémentaire de poursuivre l'aventure et développer des activités de sport nature (crépuscule en kayak, randonnée en trottinette électrique...). Un atout majeur permet désormais de découvrir les BVA avec la mise en service depuis juin dernier d'un bac entre les communes d'Écouflant et Canteau.

Amateurs de patrimoine local ou de jolis paysages, ne tardez pas à venir découvrir notre territoire.

Selon vous quels sont les points forts des BVA ?

Les BVA sont un formidable lieu de biodiversité avec une faune et une flore protégées que nous pouvons regarder, écouter, photographier... Ce sont des lieux d'évasion, avec de nombreuses possibilités de balades, de détente sans oublier la forte identité patrimoniale en pleine nature, si près de la ville.

Mesdames Sylvie Foucher pour Briollay, Catherine Carré pour Écouflant, Christine Blois pour Rives-du-Loir-en-Anjou accompagnées par Julien Sineau (Au cœur des sensations) pour la préparation de l'échappée belle à vélo du 18 août.



ÉVADEZ-VOUS DANS LES BASSES VALLÉES ANGEVINES

De nombreuses activités s'offrent à vous pour découvrir autrement ce territoire riche en faune et flore.

Par les chemins, à pied, à vélo, le point de départ des sentiers de randonnée se trouve au niveau de l'aire de camping-cars.

Au fil de l'eau profitez des activités kayak, paddle, croisières sur la Gogane.

Découvrez le marais pédagogique, modèle réduit des Basses Vallées où les plantes se succèdent au fil des saisons dans leur milieu naturel.

La pratique de la gestion différenciée des espaces verts favorise la biodiversité. Chemin de la Guichardière, le jardin botanique des petits fruits offre une vue sur la vallée de la Sarthe.

Retrouvez tout le programme estival ici, à l'agenda et sur www.briollay.fr

BRIOLLAY ANIMATIONS

SAISON
2021



ÉTÉ SPORTIF À BRIOLLAY

CANOË-KAYAK CRÉPUSCULAIRE

LE 2 JUILLET départ de Villeveque à 20 h

LE 6 AOÛT départ de Briollay à 20 h (Barrage de pont)

15 € adulte / 12 € (6-16 ans et tarif réduit)

30 maximum

Pour tous renseignements : 02.41.42.16.84
Club nautique d'Ecouflant : 02 41 34 56 38

CANOË-KAYAK SUR LE LOIR

LES MERCREDIS
départ de Briollay : 28/07 et 11/08

LES SAMEDIS
départ de Villeveque : 07/08 et 21/08

10 € adulte / 8 € (6-16 ans et tarif réduit)

2 h 16 maximum

STAND UP PADDLE SUR LE LOIR

LES MERCREDIS
départ de Briollay : 21/07 et 04/08

LES SAMEDIS
départ de Villeveque : 17/07, 31/07 et 14/08

10 € adulte / 8 € (6-16 ans et tarif réduit)

12 maximum

MOMENT CULTUREL

THÉÂTRE EN PLEIN AIR SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

JEUDI 5 AOÛT À 21 H

Dans le cadre de la Tournée des villages, le Théâtre régional des Pays de la Loire présente *Maestro* de Xavier Laurent-Petit.

Inspiré d'une histoire vraie, *Maestro* nous plonge dans un récit plein d'espoir, de rire et de clefs de sol.....

Billetterie « alternative » à votre convenance : 3€/ 6€ ou 10 €.

Pour tous renseignements : 02.41.42.16.84



© Dominic Kado

ESCAPADES

CANOË-KAYAK SUR LE LOIR ET DEUX-ROUES ÉLECTRIQUES DANS LES BASSES VALLÉES

LE SAMEDI 24 JUILLET
au départ de Rives du Loir en Anjou

LE MERCREDI 25 AOÛT
au départ de Briollay « barrage de pont »

Départ 16h / 20 € adulte / 16€ (6 - 16 ans et tarif réduit) / 3 h

Renseignements et réservations : 02 41 42 16 84

S'ÉVADER DANS LES BASSES VALLÉES ANGEVINES

Baladez-vous dans le marais pédagogique, empruntez les sentiers de randonnées au départ de l'aire de camping-cars et découvrez les richesses des Basses Vallées Angevines.

ÉCHAPPÉE BELLE

TRÉSORS CACHÉS DES BASSES VALLÉES

MERCREDI 18 AOÛT
Circuit découverte à v élo plein de surprises, en passant par Briollay, Ecouflant et Rives-du-Loir-en-Anjou.

16€ adulte / 12€ (6-16 ans et tarif réduit)

Contact : 02 41 42 16 84



VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE



"IMAGINE LE MONDE D'APRÈS À BRIOLLAY"

Les commissions sociale et participation citoyenne organisent un rendez-vous artistique au travers d'un concours ouvert aux jeunes Briollaytains. L'idée est de valoriser les artistes en herbe et de leur donner la possibilité de s'exprimer à travers les arts graphiques durant tout l'été. Le thème proposé "Imaginer un monde d'après à Briollay" laissera libre court à l'imagination.

Deux catégories : 6 - 10 ans et 11 - 18 ans.

Technique libre sur support rigide limité au format A4.

Les réalisations devront être déposées en mairie avec un système d'accroche au plus tard le 8 octobre 2021 et seront exposées salle des Tilleuls du 11 au 22 octobre. Des prix du jury et du public seront annoncés lors du vernissage de l'expo qui aura lieu le 11 octobre 2021 à 18H00.

Le règlement du concours et les bulletins d'inscription seront disponibles sur www.briollay.fr ou en mairie.

RESTAURANT SCOLAIRE

Retour sur le quotidien

L'année scolaire se termine, et si l'école et l'ALAE ont géré cette crise sanitaire, la restauration scolaire a dû, elle aussi, s'adapter aux nombreuses contraintes des différents protocoles.

250 enfants mangent au restaurant scolaire et les règles de distanciation sont appliquées. Il y a deux services : 12h et 12h50. Les enfants mangent par groupe de classe, chacun à sa place. Le self a été remis en fonction mais il reste de nombreuses contraintes pour le personnel : préparer les entrées à l'assiette car il n'est pas question de se servir soi-même sans être obligé de changer de couverts à chaque fois, le pain et les fruits sont servis, le pichet rempli par le personnel. Après chaque passage de classe, il faut désinfecter tables et chaises.

Pour rappel, la fin de l'année scolaire 2020 (juin), avait vu la mise en place des repas servis en classe avec toute la logistique que cela imposait pour le personnel !

Du nouveau dans les assiettes

Vers l'évolution de la qualité des repas dès septembre 2021 au restaurant scolaire de Briollay.

La collectivité est attentive à la qualité des repas et appliquera la gamme Egalim dès la rentrée prochaine.

Issus de la loi EGAlim (Agriculture et alimentation) du 30 octobre 2018, les objectifs visent d'une part à améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, d'autre part tendre vers une alimentation saine, durable et accessible à tous, et aussi diminuer le gaspillage alimentaire.

Proposés et préparés par Papillotes et Compagnie les menus sont bien adaptés aux besoins des enfants. Le passage à la gamme Egalim répondra à une exigence consistant à introduire au moins 50 % de produits répondant à des critères de qualité et 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Un centre de bien-être à votre écoute !

Massages et formations aux huiles bio
HYPNOSE
Yoga du rire



Céline Réveillard 07 82 14 76 82
contact.czen49@gmail.com / www.czen49.com

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ET DU PÉRISCOLAIRE

Les projets et animations se poursuivent à l'ALAE : **Bien dans sa brouette, bien dans sa tête !**, notre projet « Jardins d'Expression - thème 2021 : Le jardin, c'est la santé ! », est parti pour l'exposition au Parc de Pignerolle. Conçu à l'automne, créé et réalisé au printemps sur la pause méridienne, par les enfants volontaires des classes de Sylvie Hervouet et Elisabeth Callu, avec les animatrices Nathalie et Emeline, il est lumineux et vitaminé, et on l'adore ! Alors on croise les doigts pour le résultat du concours...

On enchaîne, en juin, avec **un projet de spectacle participatif proposé aux enfants sur la pause méridienne**, en plus des nombreuses autres activités animées par l'équipe, au choix des enfants. Ce spectacle haut en couleurs, inspiré du film d'animation *Vice Versa*, raconte l'histoire de Riley, une petite fille qui apprend à gérer ses émotions, peur, tristesse, colère, dégoût et joie, au fil de sa vie, au fur et à mesure qu'elle grandit. Si des enfants se saisissent de ce projet, musical et dansé, il sera joué à leurs copains en fin d'année.

L'été aussi s'annonce vitaminé et haut en couleurs à l'ALAE ! On entend parler en salle animateurs de projets de **Village des Lutins Fofous** chez les Loustics ; et de **Briollay Express : Sur la Route des Grandes Vacances** pour les Queniaux ! Nature, Aventure, Sport, Jeux et Défis délirants... Ça promet ! Idem pour nos campeurs qui partiront s'initier à la **médiation animale en pleine nature** pour les plus jeunes, et en **camps bien-bien-sportifs** pour les plus grands.

L'été verra aussi arriver **le nouveau coordinateur Enfance-Jeunesse, Fabien Tremblay**, déjà directeur de structure pour la FOL49, à qui Gaël Robert passe le relais avec confiance et joie, après trois belles années pleines de projets partagés avec les enfants, animateurs, familles, enseignants, collaborateurs et partenaires.



Contact ALAE et Club Jeunes

02.41.42.58.14 — 07.66.19.40.74
alaebriollay@fol49.org

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Deuxes Laïques 49



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Afin de répondre au mieux aux besoins des habitants, la commune de Briollay réalise une enquête auprès des habitants du 1^{er} juillet au 15 août. Cette enquête est destinée à toute la population de plus de 18 ans.

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses totalement anonymes sont importantes pour enrichir l'analyse en cours des besoins de la population. Vous pouvez répondre directement en ligne.

Pour cela rendez-vous sur le site de la mairie ou flashez ce QR code afin de remplir le questionnaire directement sur votre smartphone. Il est également possible de retirer et déposer le questionnaire papier à la mairie.

Les résultats de cette enquête seront communiqués en fin d'année.



PARTICIPATION CITOYENNE

LES RENCONTRES CITOYENNES



ENCOURAGER LE DIALOGUE ET LA CONCERTATION

Les deux premières rencontres citoyennes ont eu lieu le 29 mai pour le quartier de la Guichardière - Coteau des deux Vallées - Varennes et le 10 juillet pour le quartier Bourg - Croix de Mirande. A chaque fois, une quarantaine de personnes, habitants et conseillers municipaux, se sont réunis pour un temps d'échange, de dialogue et de participation.

LA CONCERTATION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT COLLECTIF

Cette première rencontre, espace collectif d'écoute, d'échange et de débat entre les habitants de ce quartier et l'équipe municipale présente a permis de faire part de leurs attentes, d'échanger sur les difficultés rencontrées et de participer à la réflexion sur l'amélioration de leur cadre de vie. Des exemples bien concrets ont été cités : sécurité routière, actes citoyens et communication.

Cela a conforté l'équipe municipale de l'intérêt d'informer les habitants sur ce qui les concerne au quotidien (travaux en lien avec l'urbanisme, voirie, cadre de vie) et de présenter l'avancement de certains dossiers (l'antenne, la transition écologique, le budget municipal...).

Les habitants ont pu également appréhender l'action municipale, avec le souci constant d'œuvrer pour l'intérêt général.

Aller à la rencontre des habitants de chaque quartier une fois par an est l'objectif que s'est fixé la municipalité.

UNE VOLONTÉ MUNICIPALE D'ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

La meilleure façon, c'est d'aller à la rencontre des habitants au plus près de leur lieu de vie.



Calendrier des prochaines rencontres citoyennes

Héripière/Chansonnière : vendredi 10 septembre
19h-20h30 Square Chansonnière
(repli salle des Nénuphars)

Vérigné : Samedi 2 octobre
10h30-12h Bord de Sarthe à Vérigné

Voie ferrée/Noirieux : samedi 16 octobre
10h30-12h, Salle des Nénuphars

LE BUDGET PARTICIPATIF



Le premier budget participatif « Briollay donne vie à vos idées » est lancé.

Depuis le 31 mai, vous pouvez déposer vos idées de projets sur la plateforme jeparticipe.briollay.fr.

Vous y trouverez également toutes les informations utiles ainsi que le règlement de cette première édition. Il est également possible de déposer le formulaire en mairie.

La date limite de dépôt est prolongée jusqu'au **30 septembre**.

APPEL À CANDIDATS POUR LE COMITÉ BUDGET PARTICIPATIF

Composé de 5 élus, 5 citoyens et d'agents des services, ce comité aura la charge de sélectionner les projets au regard des critères établis. Pour proposer votre candidature, inscrivez-vous en mairie, par mail communication@briollay.fr ou par téléphone, en indiquant vos noms, adresse et coordonnées jusqu'au 8 août.

Un tirage au sort sera effectué dans la mesure du possible par secteur géographique de manière à avoir une bonne répartition sur la commune.

BUDGET PARTICIPATIF

#1 • VOUS PROPOSEZ

Participez au premier budget participatif de Briollay !

Dirigez-vous sur jeparticipe.briollay.fr ou en mairie jusqu'au **jeudi 30 septembre**

“ Briollay donne vie à vos idées ”



Pour préparer la 4^{ème} édition de la journée citoyenne qui se déroulera le samedi 9 octobre, les habitants peuvent proposer des idées de chantiers facilement réalisables, en lien avec l'environnement, le cadre de vie, la transition écologique et la participation citoyenne à communication@briollay.fr

Les bulletins d'inscription seront à disposition en septembre.

LE SAVIEZ-VOUS ? LE FDGON

Le **FDGON 49 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles)** est un syndicat agricole créé en 2006. Jacky Poulard, président communal apporte une information pour lutter contre la chenille processionnaire.

Comme les années passées, nous avons la possibilité de renouveler la lutte contre la chenille processionnaire du pin qui occasionne deux types de dégâts : **les défoliations et les urtications**.

Le **Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles** propose un traitement haute pression à base de produit biologique, le bacille de thuringe.

Période de traitement : octobre à fin décembre, à partir de l'éclosion des cocons et suivant les conditions climatiques (aujourd'hui les nids ne sont pas forcément visibles).

Le prix du traitement est dégressif, **comptez 15 à 20 € l'arbre**, suivant le nombre d'arbres à traiter, d'où l'utilité du regroupement communal.

C'est pourquoi si vous êtes intéressé par cette lutte, vous pouvez vous inscrire dès maintenant et si possible **avant fin septembre** afin de pouvoir regrouper les demandes au secrétariat de la mairie de Briollay.

EN CHIFFRE

4

C'est le nombre d'hôtels à insectes, aussi appelés nichoirs à insectes, joliment réalisés par les services techniques de la commune.

A la fois éléments esthétiques de décor des espaces verts, ils ont aussi et surtout pour vocation de faciliter la survie d'insectes et d'arachnides, notamment dans des écosystèmes où la pollinisation et la biodiversité sont recherchées. Ils sont installés dans quatre lieux de la commune : parterre de la mairie, deux entrées de bourg et rond point des Varennes.



VIE ASSOCIATIVE



À MA PAPILLE BRIOLLAYTAINE

À ma papille Briollaytaine a vu le jour il y a trois ans déjà ! Aujourd'hui, elle se développe sans cesse avec l'arrivée de nouveaux producteurs et amapiens. Pour faire face à la demande croissante d'informations nous avons mis en place de nouveaux outils de communication résolument modernes !

Le premier est un site internet vitrine pour valoriser nos chers producteurs locaux, pour présenter le projet de l'association et le rôle essentiel des amapiens. D'ailleurs, nous remercions particulièrement Charly (amapien et directeur du CEFII), ainsi que les étudiants Karl et Florian, pour cette réalisation très qualitative !

Rendez-vous donc sur : www.amap-briollay.com

Certains producteurs font de la vente en direct, vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site. Et pour ceux qui le souhaitent, il est désormais possible de s'inscrire sur la liste d'attente de l'Amap via le site.

Le deuxième est une application informatique (AMAPJ) permettant de simplifier la gestion des paniers et des contrats, formidable outil numérique qui permet de réduire le temps passé aux tâches administratives. C'est désormais notre site de commande très intuitif pour les amapiens.

Nous tenons également à remercier tous les référents, ces bénévoles indispensables qui assurent le lien de proximité avec les producteurs. Nous espérons pouvoir reprogrammer très rapidement notre fête de l'amap !

LES ARTS COCOTTES

Les Arts Cocottes existent depuis 2017 à Briollay. Cette association a été créée par des voisins et voisines de Vérigné désireux de lien social, de découvertes musicales et de moments partagés. Ils ont mis en place plusieurs fois dans l'année les Apéros Toc Toc chez l'habitant, désormais bien connus des Briollaytains et deux éditions d'un festival familial et populaire au bord de l'eau à Vérigné. Arts de rue, jardin des mômes, jeux en bois, concerts, animations... Tout cela dans un esprit local, festif, convivial et accessible à tout le monde.

En 2020, la troisième édition du Festival au bord de l'eau « Les Arts Cocottes » n'avait pu se tenir suite à la situation sanitaire. La programmation était pourtant prête et promettait déjà un beau succès aux vues des deux éditions précédentes.

A son tour, 2021 n'offrait pas une vue suffisamment rassurante quant à la tenue de l'événement, mais cette fois, les bénévoles des arts cocottes ont décidé de s'adapter...

Pas question de ne rien faire cette année encore !

Ils ont donc décliné cette journée de festival en trois journées, chez l'habitant, avec une jauge réduite et des spectacles et concerts uniquement sur réservation.

"Malgré le contexte, se retrouver autour de la musique et partager des moments joyeux et festifs nous semble essentiel et le public, qui réserve déjà pour ces trois RDV, nous montre bien que nous avons raison de nous accrocher !"

Chaque journée proposera un spectacle ou concert jeune public totalement gratuit le matin et une soirée deux concerts au tarif de 3 à 5 €.

Le groupe « Coucoucool » viendra ambiancer nos petits poussins le matin du 24 juillet, le soir place à la fanfare WestCostards et Le rockabilly de Cactus Candies

« Les Poussins Phoniques » de Nantes feront rocker les enfants le matin du 28 août. Et pour finir cette saison en beauté, la troupe d'impro les cocottes minute puis la chanteuse nantaise Nini Poulain se succéderont avant de laisser la place à DJ Spock qui distillera cumbia tropicale et rythmes chaloupés jusqu'à la fin de la soirée.



QUELQUES NOUVELLES DE BRIOLIVRE

Comment avons-nous traversé la crise sanitaire ?

Dès le premier déconfinement, nous avons organisé une réouverture très progressive, partielle et respectueuse des règles sanitaires. Nos locaux ont été réaménagés pour faciliter la circulation et les livres étaient systématiquement mis en quarantaine à leur retour pour éviter tout risque de contamination.

A chaque nouvelle période, la jauge a été adaptée et les lecteurs sont revenus progressivement. Nous avons même enregistré de nouvelles adhésions. En ce qui concerne les cotisations, nous avons, gratuitement prolongé les adhésions de 3 mois.



Quid de notre participation au niveau des classes ?

Les lectures aux classes et l'accueil des scolaires pour les prêts de livres ont dû être interrompus mais les enseignants ont pu venir en chercher pour leurs élèves. Les lectures reprendront, nous l'espérons, dès le mois de septembre.

Quelles perspectives ?

Après une ouverture estivale qui sera maintenue tous les mardis de 16 à 19h, les permanences reprendront en septembre au rythme habituel soit les mardis de 16h à 19h, les mercredis de 10h à 12h, les vendredis de 16h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

Nouveauté: Vous pouvez retrouver toute l'actualité de Briolivre sur sa page Facebook



ERRATUM GRAND PRESSOIR

L'adresse de contact transmise en mai dernier étant erronée, voici la bonne adresse :

collectifriverainsdugrandpressoir@gmx.fr

NOTA BENE

Les informations et visuels des associations pour l'agenda du prochain magazine, ainsi que les articles devront parvenir en mairie au plus tard le **20 août 2021**. Concernant les articles pour la rubrique « Vie associative » il est nécessaire de faire une demande au préalable.

LA PÉTANQUE, UN JEU D'ÉTÉ ? MAIS PAS QUE... ON Y JOUE TOUTE L'ANNÉE

Notre association PLB (Pétanque Loisir Briollay) à été créée en début d'année 2020. Nous comptons à ce jour 76 adhérents, nous sommes une association loisir.

Nos entraînements se déroulent le mercredi après midi de 14h00 à la nuit tombante, sur le terrain communal de Briollay qui se trouve entre l'aire de camping-car et le pont de Soulaire.

Le bureau prévoit d'organiser trois concours dans l'année. Bien entendu, avec la crise sanitaire c'est compliqué : pour le moment aucun concours n'a pu avoir lieu. Nous croisons les doigts pour celui du 25 septembre 2021 .

L'ambiance le mercredi après-midi est très bonne, et même une petite buvette est prévue pour la pause. Toutes les personnes désirant adhérer à l'association seront les bienvenues.

Contact : 06.07.79.24.29

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean-Yves Jauffrit dit "jeanjean"

Vice Président : Philippe Testas

Trésorier : Christiane Lecoq

Trésorier : Daniel Lecoq



L'AGENDA

JUILLET

MERCREDI

21 PADDLE

SAMEDI

24 ESCAPADE
2 roues électrique/kayak

**ARTS
COCOTTES**
Au jardin

MERCREDI

28 CANOË
KAYAK

SAMEDI

31 PADDLE



AOÛT

MERCREDI

04 PADDLE

JEUDI

05 MAESTRO
THÉÂTRE

Place de l'Église

VENREDI

06 CRÉPUSCULAIRE
CANOË KAYAK

SAMEDI

07 CANOË
KAYAK

MERCREDI

11 CANOË
KAYAK

SAMEDI

14 PADDLE

MERCREDI

18 ÉCHAPPÉE
BELLE

Trésors cachés
des Basses Vallées

SAMEDI

21 CANOË
KAYAK

MERCREDI

25 ESCAPADE
2 roues électrique/kayak

SAMEDI

28 ARTS
COCOTTES
Au jardin**SEPTEMBRE**

SAMEDI

04 FORUM DES
ASSOCIATIONS10H - 16H
Complexe sportif

À PARTIR DU

10 EXPO
PHOTOS

Dominique Etchécopar

**VIE ASSOCIATIVE****QU'EN EST-IL
DE MONTMARTRE
À BRIOLLAY 2021 ?**

Le comité des fêtes, l'association BALI, la municipalité et leurs partenaires vous annoncent que, pour la seconde année consécutive, Montmartre à Briollay est annulée pour cause de difficultés liées à la situation sanitaire.

TENNIS CLUB BRIOLLAY

Vous souhaitez vous défouler cet été sur les terrains de tennis. Vous avez la possibilité de prendre la carte "été" à 25 euros pour les jeunes et 50 euros pour les adultes. Pour jouer occasionnellement, contactez-nous.

Renseignements : tennis.briollay@gmail.com

**DU NOUVEAU DU CÔTÉ
DU FORUM
DES ASSOCIATIONS**

Le forum des associations prévu le **samedi 4 septembre 2021** évolue pour cette édition.

Après plus d'une année compliquée pour tous, il est primordial de relancer l'activité associative pour la rentrée. Suite à une réunion avec les associations, le forum se tiendra de 10h à 16h au complexe sportif. Tout au long de la journée, des animations et démonstrations seront proposées pour vous permettre de découvrir la richesse des activités sportives et culturelles existantes sur la commune.

Vous avez la possibilité d'apporter votre pique-nique pour déjeuner tous ensemble.

Ce moment est l'occasion de rassembler les acteurs associatifs qui œuvrent bénévolement pour vous proposer l'activité que vous recherchez.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SUIVEZ LE FIL VERT

Le 23 octobre, Angers Loire Métropole et l'ensemble de ses communes ont engagé les Assises de la Transition Ecologique.

Le conseil municipal a souhaité s'engager dans la démarche "**Agir face à l'Enjeu**" aux côtés d'Angers Loire Métropole, et vous l'avez conforté dans ses positions.

En effet, dès septembre, lors de l'enquête préliminaire de ces Assises, l'intérêt des briollaytains s'est démontré, avec un taux de participation qui **place notre commune en deuxième position** derrière Angers (sur 29 communes).



AGIR FACE À L'ENJEU...

C'est relever le défi de la Transition Ecologique : Préserver les ressources de notre territoire, réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030, préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les enjeux sociaux et la qualité de vie.

La démarche interroge notre quotidien, au regard de l'urgence écologique et climatique, pour dessiner de nouvelles façons de vivre.

Vos élus ont ainsi participé à la soirée de lancement le 23 octobre au Centre des Congrès d'Angers et dans un article du Briollaytain de janvier vous ont présenté les trois manières de déposer vos idées.

Pour aller plus loin et vous permettre de faire valoir vos idées, des **ateliers participatifs** ont été organisés à Briollay les 10 et 17 mars derniers salle des Nénuphars.

Ces deux soirées ont permis à **22 habitants** de venir débattre autour des enjeux de la transition écologique.



L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sept thématiques étaient au programme, qui balayent tous les aspects de la vie quotidienne et ont toutes un impact fort sur l'environnement et le climat. Apporter des propositions, réinterroger nos habitudes individuelles et nos fonctionnements collectifs. Ces soirées ont permis de déposer **4 cahiers de contributions autour des thèmes : se nourrir, se déplacer, vivre en bonne santé et consommer.**

Aujourd'hui le temps des contributions est clos et vous pouvez consulter l'ensemble des idées déposées sur angersloiremetropole.fr



L'ensemble des contributions reçues, a été analysé et synthétisé par Angers Loire Métropole. Durant le mois de juillet et août, **vous pourrez alors choisir, parmi toutes les propositions retenues, celles qui vous semblent prioritaires. Retrouvez le cahier de vote dans le magazine Métropole de l'été ou en vous rendant sur ecrivons.angers.fr**

Le temps des engagements, pour concrétiser la transition écologique, suivra dès l'automne 2021 pour Angers Loire Métropole et tous les acteurs mobilisés et volontaires. **Angers Loire Métropole s'engage à mettre en œuvre sur la durée du mandat les propositions prioritaires par les angevins lors du vote.**

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST AVEC VOUS !

Vos élus de Briollay s'engagent pour la transition écologique !

Objectif : répondre collectivement à l'urgence écologique et climatique, en mobilisant le plus grand nombre d'entre vous.

Vous pouvez dès maintenant déposer vos idées pour la transition écologique de la commune à l'adresse transition.ecologique@Briollay.fr ou directement en mairie.

Elles seront collectées et discutées dans la commission Transition écologique, Cadre de Vie et Urbanisme pour compléter le programme de l'équipe municipale et orienter ses priorités.



**CONCOURS
DE DESSIN**

**« IMAGINE LE MONDE
D'APRÈS À BRIOLLAY »**

Technique libre sur format A4

Deux catégories 6 - 10 ans et 11 - 18 ans

Dépôt des œuvres à la mairie

**DU 15 SEPTEMBRE
AU 6 OCTOBRE
AUX HEURES
D'OUVERTURE**

Règlement sur briollay.fr ou en mairie

Rendez-vous sur notre site internet

WWW.BRIOLLAY.FR

Suivez-nous sur Facebook

 / **BRIOLLAY**